

# **Le Ministère des Armées**

## **Recherche**

### **Un Directeur de projet**

Un emploi de directeur de projet groupe III est susceptible d'être vacant au ministère des armées.

Le titulaire de l'emploi aura la charge de concevoir et d'accompagner la mise en place de la refondation du système de solde des militaires quel que soit leur ministère d'emploi. Placé au sein de la direction des ressources humaines du ministère de la défense, il sera subordonné à la directrice, adjointe au directeur des ressources humaines du ministère de la défense.

Il dirigera une équipe pluridisciplinaire créée spécialement pour ce projet et constituée d'une dizaine de collaborateurs, civils et militaires, spécialisés dans les domaines des statuts, de la solde et des systèmes d'informations des ressources humaines. Par ailleurs, il dispose du concours des armées, directions et services qui mettront ponctuellement des personnels à sa disposition.

Il assurera l'animation et le secrétariat des instances de gouvernance du projet : comité de pilotage et comité de direction.

Il disposera de l'autonomie et de l'autorité suffisantes afin de garantir la cohérence de ce projet transverse et s'assurera de l'articulation étroite entre la construction du système de solde, son intégration dans les travaux de programmation budgétaire, la mise en œuvre de la réforme des retraites, l'élaboration des textes réglementaires et leur traduction dans les systèmes d'informations. Il sera responsable des échéances intermédiaires et de l'échéance finale prévue en 2021.

Les principales compétences requises pour cet emploi sont :

- une grande capacité de management et de pilotage de projet, au regard de la transversalité du sujet traité et de l'indispensable coordination à organiser entre les sous-directions, les services de la direction des ressources humaines du ministère de la défense et les correspondants ministériels et interministériels ;
- une excellente connaissance de l'organisation et des missions du ministère, des armées, directions et services ainsi que des conditions d'emploi du personnel militaire (statuts, rémunération et modalités de gestion) ;
- une excellente connaissance d'au moins un des quatre domaines suivants : politique des ressources humaines, réglementation, budget-finances, systèmes d'informations ;
- une capacité d'analyse et de restitution de données complexes ;
- une facilité à communiquer à l'oral et à l'écrit et une grande aisance relationnelle.

La durée prévue pour cet emploi est de trois ans.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du vice-amiral d'escadre Philippe HELLO, directeur des ressources humaines du ministère des armées (téléphone : 09-88-68-62-80).

Conformément aux dispositions du décret n° 2008-382 modifié du 21 avril 2008 relatif aux emplois d'expert de haut niveau et de directeur de projet des administrations de l'Etat et de ses établissements publics, les lettres de candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et d'un feuillet des services, doivent être transmises par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française, au ministère des armées, direction des ressources humaines du ministère de la défense, service des ressources humaines civiles, sous-direction de la gestion du personnel civil, 60, boulevard du Général-Martial-Valin, CS 21623, 75509 Paris Cedex 15.

JORF n°0122 du 26 mai 2019 - Texte n°67

NOR: PRMG1914572V